



DE LA TECHNIQUE À L'ÉMOTION FACE À LA CAMÉRA

FORMATION IMMERSIVE EN CONDITIONS DE TOURNAGE

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGES 11-12
Contenu de l'action	PAGES 13-14
Programme détaillé	PAGES 15-17
Conditions générales de vente	PAGE 18

Durée hebdomadaire des formations	35 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.
En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie.

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié·e·s peu ou pas qualifié·e·s).
Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salariée.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salariée

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif).

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Comédiens souhaitant perfectionner l'intensité de leur jeu et valoriser leurs atouts pour se donner de nouvelles opportunités et enrichir leurs compétences.

Pré-requis, expérience professionnelle

Présélection effectuée par le service pédagogique du CEFPI : Expérience professionnelle en tant que comédien évaluée à partir du CV du candidat. Sélection des candidats à la suite d'un entretien face au formateur référent, Bruno PUTZULU.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

Cette formation de 3 semaines offre aux stagiaires la possibilité d'acquérir des connaissances permettant de progresser en tant que comédien face à la caméra.

Objectifs détaillés

Les stagiaires devront apprendre à :

- Perfectionner l'intensité et la justesse de son jeu d'acteur par un entraînement approfondi dans différents registres dramatiques, du répertoire classique aux écritures contemporaines, théâtrales et cinématographiques.
- Développer l'ensemble de ses ressources techniques et expressives afin d'adapter son jeu aux exigences spécifiques de la caméra (cadre, échelle de plans, continuité émotionnelle, précision du regard et du silence).
- Renforcer sa capacité d'adaptation aux différentes options de mise en scène et aux conditions réelles d'un tournage (temps de répétition réduit, changements de direction, urgence).
- Apprendre à analyser objectivement son travail filmé afin de progresser avec méthode et autonomie

MÉTHODE

Cette formation intensive de 3 semaines (105 heures), dispensée par Bruno Putzulu, repose sur l'alternance de mises en situation pratiques, de séquences filmées, d'exercices d'improvisation dirigée et de temps d'analyse approfondie du jeu d'acteur.

Le travail s'effectue à partir de scènes issues du répertoire théâtral classique et moderne, ainsi que de textes cinématographiques. Les stagiaires abordent différents styles d'écriture afin de développer leur souplesse d'interprétation et leur capacité à ajuster leur jeu.

La caméra intervient comme un outil d'exploration et d'analyse : les scènes sont tournées selon différentes valeurs de plans (plan large, plan rapproché, gros plan, champ/contrechamp), puis visionnées collectivement. Ces projections donnent lieu à un décryptage précis portant sur l'intensité, la vérité de la parole, la circulation de l'écoute, la gestion du silence, le rythme intérieur et l'adéquation au cadre.

Les participants doivent choisir un monologue personnel qu'ils présenteront lors de l'évaluation finale face caméra.

Le stage vise à permettre à chacun :

- d'approfondir son engagement dans le jeu,
- d'identifier ses forces et ses axes de progression,
- de cultiver sa concentration et sa disponibilité,
- de mieux comprendre l'environnement technique d'un plateau de tournage,
- de s'affirmer artistiquement dans des conditions proches de celles du cinéma et de la télévision.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :

Durée hebdomadaire :

Lieu de formation & contact :

Contact :

105 heures, soit 15 jours ou encore 3 semaines

35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)

CEFPPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris

01 40 30 22 35

Date de la session :

Du 16 au 22 juin 26

PRIX :

3 000 € HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPPF

Intervenants :

Bruno PUTZULU (formateur référent)

Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :

Alternance entre lectures de scènes et exercices filmés en présence de réalisateurs ou du formateur référent.

Supports fournis aux stagiaires :

Séquences de scénarios issus du répertoire cinématographique français ou étranger.

Moyens techniques

à la disposition des stagiaires :

-Materiel technique de tournage
(caméra HD, matériel lumière et son)

Modalités d'évaluation :

- Par les stagiaires : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le responsable pédagogique.
- Par le CEFPPF : Examen final et soutenance orale face à un jury composé de professionnels en activité.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de mois :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Lorsque les scènes sont suffisamment maîtrisées, elles sont filmées selon différentes valeurs de plans (plan large, plan rapproché, gros plan, champ/contrechamp). Les prises sont ensuite projetées afin de permettre aux comédiens d'observer objectivement leur travail et d'identifier :

- la précision ou l'imprécision de leurs intentions,
- les automatismes et "béquilles" de jeu (tics, protections, effets),
- les ruptures de rythme ou de continuité,
- l'impact du cadre et de l'échelle de plan sur l'intensité du jeu.

Le formateur peut volontairement modifier l'ordre des tournages ou introduire des changements de direction à la dernière minute, afin de placer les stagiaires dans un état d'urgence comparable à celui d'un plateau. Ce travail développe leur capacité d'adaptation, leur gestion du stress, leur rapidité de réaction et leur concentration.

Au fil des visionnages, les stagiaires apprennent à se regarder avec recul, à analyser leur jeu sans jugement, et à formuler une autocritique constructive. Ils développent progressivement une autonomie de travail, indispensable dans les conditions actuelles de tournage, où l'acteur doit être capable de proposer, d'ajuster et de se réinventer rapidement.

Lorsque les scènes sont maîtrisées, elles sont filmées selon différentes valeurs de plans. Les projections permettent aux comédiens de prendre conscience :

- de la précision ou de l'imprécision de leurs intentions,
- de leurs éventuelles « béquilles » de jeu (tics, automatismes, protections),
- de la cohérence ou des ruptures de continuité émotionnelle.

Le formateur peut volontairement modifier l'ordre des tournages ou intervenir de manière inattendue afin de placer les comédiens dans un état d'urgence comparable aux conditions réelles d'un plateau. Ce travail développe leur capacité à gérer le stress, à s'adapter rapidement et à maintenir leur concentration.

Au fil des visionnages, les stagiaires apprennent à analyser objectivement leur travail, à distinguer le jeu de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, et à formuler une autocritique constructive

SEMAINE 1 PHASE DE PRÉPARATION – FONDAMENTAUX DU JEU FACE CAMÉRA

Le temps de répétition étant aujourd'hui de plus en plus réduit, tant au cinéma qu'à la télévision ou pour les séries, la capacité du comédien à se préparer efficacement et à entrer rapidement dans une proposition juste est déterminante. La première semaine a pour vocation de constituer le groupe et d'identifier les objectifs généraux du stage ainsi que les objectifs individuels de chaque participant, en fonction de son parcours, de ses acquis et de son projet professionnel.

Elle permet :

- d'expliciter la méthode pédagogique,
- d'instaurer une dynamique de travail exigeante et bienveillante,
- de revenir aux fondamentaux du jeu d'acteur : respiration, souffle, voix, présence corporelle, silence, écoute, rythme et précision de l'intention.

Un travail approfondi est consacré à la concentration, qualité essentielle sur un plateau, où le comédien doit rester disponible malgré les contraintes techniques et les perturbations extérieures.

La lecture constitue un axe central de cette première phase. Exercice incontournable du métier (casting, rencontre avec un metteur en scène ou un réalisateur), elle révèle immédiatement la capacité du comédien à saisir l'intelligence d'un texte, son ambiance, son style et ses enjeux. Les stagiaires s'exercent à la lecture à froid afin d'aiguiser leur intuition et leur réactivité.

Des supports théoriques et artistiques (témoignages, textes sur le métier d'acteur, extraits de films et de scènes analysées) viennent nourrir la réflexion et ouvrir des perspectives sur la singularité du travail d'interprétation

SEMAINES 2 ET 3 ENTRAÎNEMENT AUTOUR DE SCÈNES ISSUES DU RÉPERTOIRE CLASSIQUE ET MODERNE – TRAVAIL FILMÉ

Les deuxième et troisième semaines sont consacrées à un entraînement intensif du comédien face caméra, dans des conditions proches de celles d'un tournage cinéma ou télévision.

Les stagiaires travaillent à partir de scènes issues de films et de séries, afin d'explorer différents registres de jeu : naturalisme, tension dramatique, comédie, retenue, violence intérieure, rupture émotionnelle, sous-texte. L'objectif est de développer un jeu précis, incarné, et adapté aux exigences spécifiques de l'image.

Chaque scène est abordée comme une situation réelle de plateau : analyse rapide, choix d'intentions, mise en place des enjeux, répétitions courtes, puis passage devant la caméra. Le travail insiste sur la qualité d'écoute, la justesse du regard, la continuité émotionnelle, la gestion du silence et la capacité à faire exister la pensée avant la parole.

Des exercices d'improvisation peuvent être introduits à tout moment afin de débloquer une difficulté d'interprétation. Par exemple, lorsque le comédien donne l'impression de réciter ou de "jouer" une émotion, il peut lui être demandé de raconter face caméra un événement vécu, ou de rejouer la situation avec ses propres mots. Ce détour permet de retrouver une parole organique, une impulsion réelle, et de replacer la vérité au centre du jeu.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

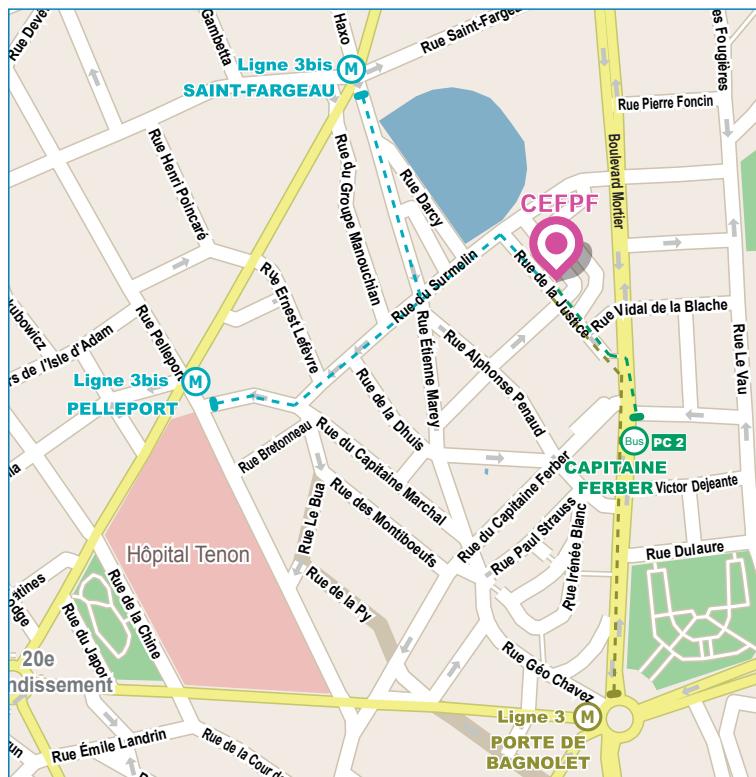
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cepf.com

www.cepf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://fr-fr.facebook.com/cepf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

